

Bonjour,

Nous espérons que vous allez bien et que nous n'avez pas eu à souffrir des affres de cette pandémie.



Depuis le 17 mars, la présence des militants syndicaux est principalement dématérialisée. Cela ne facilite pas les contacts, nous le rappelons sans cesse à nos dirigeants. Pour autant, l'activité syndicale n'est évidemment pas à l'arrêt et nos revendications continuent à être portées au niveau national et local.

Le projet de Nouveau Réseau de Proximité (NRP) existe toujours. Le calendrier prévu dans notre département pour les premières mesures est inchangé à ce jour, malgré les difficultés évidentes à la réalisation des travaux nécessaires.

Des échanges réguliers sont organisés avec l'équipe de Direction en mode audio-conférence. Toutes les organisations syndicales du département y participent et, il faut reconnaître que nous sommes, seuls, à demander sans cesse l'abandon du NRP et une visibilité sur l'avenir, essentielle à une reprise sereine de nos activités. Les questions que nous posons au DDFiP et les compte-rendus des échanges sont publiés sur le site de la section pour l'information rapide de tous.

Nous ne pouvons manifester notre opposition à la réforme des retraites dans la rue, mais nous portons encore et toujours cette revendication forte auprès de nos ministres.

N'hésitons pas à réfléchir à des formes alternatives d'actions.

La situation sanitaire est certes préoccupante mais ne doit surtout pas faire oublier tout ce pour quoi nous luttons.

Nous défendons également la santé et la sécurité des agents en rappelant constamment au Directeur ses obligations pour permettre une continuité de la réalisation des missions dans des conditions sanitaires normales.

Un CHS-CT s'est tenu le 23 avril afin de débattre des conditions de travail et de la sécurité des agents dans la période sanitaire liée à l'épidémie de COVID 19. Nous avons demandé l'inscription d'un point sur le télétravail à l'ordre du jour. Le compte-rendu de ce CHS-CT est sur notre site local. Nous travaillons sur la réalisation d'un questionnaire destiné aux "nouveaux télétravailleurs" afin d'avoir un retour d'expérience rapide et réaliste sur le développement accéléré d'un mode de travail réservé à quelques-uns auparavant.

Depuis sa mise en place, le télétravail est présenté comme une méthode de travail permettant une amélioration des conditions de travail des agents. Il est essentiel d'en tirer un bilan argumenté avantages et inconvénients.

Nous avons insisté pour la tenue d'un CHS-CT avant une reprise d'une activité plus intense. Le DDFiP, Président du CHS-CT, a accédé à notre demande en convoquant une instance le 11 mai...bien trop tard pour permettre la prise en compte des préconisations du CHS-CT. *Le plan de prévention ne sera communiqué qu'en cours de semaine !* Le compte-rendu est à lire sur notre site. Comme vous le voyez, l'activité syndicale continue et les prochains mouvements de mutations locales nous mobiliseront pleinement pour vous aider dans vos démarches.

Beaucoup d'entre vous, nous ont contactés au cours de cette période d'activité plus réduite, n'hésitez pas à continuer à le faire. Nous n'avons pas toutes les réponses mais nous mettrons tout en oeuvre pour vous les apporter.

Le confinement a interrompu notre campagne de cotisations. Nos militants avaient annoncé leur passage sur site pour vous permettre d'adhérer activement à notre revendicatif syndical, et tous n'ont pas eu le temps de le faire.

Nous n'avons pas à ce jour une vision claire des possibilités de circulation de nos militants dans les services. L'exercice syndical continuera, nos lieux et nos temps d'échanges perdureront avec le respect des règles sanitaires et gestes barrières. **Nous réfléchissons à de nouvelles modalités de réalisation de HMI.**

Vous pouvez nous faire parvenir vos chèques de cotisations syndicales, si vous ne l'avez pas déjà fait, en les adressant à nos trésorières (Sylvie HAMY au PCE d'Arras et Delphine FACON au SIE de Béthune) ou au local syndical (CDFP Arras-10 rue Diderot-62034 ARRAS Cedex).

Une sortie progressive du confinement a commencé le mardi 12 mai. Elle doit être très progressive

et le retour au bureau ne peut s'envisager que si toutes les conditions sanitaires sont réunies. Si vous ne vous en sentez pas en sécurité, si vous avez des doutes sur les précautions prises, sur votre installation ou si vous avez juste des questions, contactez-nous. Cette semaine, au moins, vous pouvez continuer à poser en "mission" si votre activité ne nécessite pas votre présence sur une journée de travail aux horaires habituels. Lors du CHS-CT du 11 mai, nous avons demandé au DDFiP de donner des instructions claires aux responsables. Nous devons tous pouvoir continuer nos missions en toute sécurité.

**Vous l'avez compris, mais nous ne le répéterons jamais assez :
n'hésitez pas à nous contacter :**

Solidairement,

Nadège BOTTE Secrétaire 06 22 02 15 50

Catherine VERDAUX Secrétaire 06 35 40 58 65

Wilfried GLAVIEUX Secrétaire Adjoint 06 20 37 19 12

PS : notre Assemblée Générale initialement prévue début avril est reportée à l'automne et nous communiquerons dès que possible sur ce moment d'échanges important entre nous.